

Pierre BROUE

6, rue St Ferjus
38000 GRENOBLE
Tel (76) 42.05.57

A classe dans le dossier
de L. Bonn

SECRET D'ÉTAT

- 7 OCT. 1980

Le Directeur,

30 septembre 1980

Copie à Claude
Domenach

Monsieur le Président,

Bien que ce qu'il est convenu d'appeler nos opinions politiques respectives soient - c'est le moins qu'on puisse dire - fort différentes et puisque je suis trotskyste, je vous écris, sur le conseil de plusieurs collègues qui connaissent l'homme que vous êtes et qui m'assurent que précisément parce que vous êtes cet homme je dois m'adresser à vous.

Vous êtes ou avez été, je crois, président du C.C.U. devenu C.S.C.U. en ce qui concerne les disciplines historiques. Je considère pour ma part non seulement que cet organisme a eu à mon égard une attitude discriminatoire, mais encore qu'il a vis-à-vis de moi un comportement qui serait intolérable dans des rapports privés et ne serait même toléré dans aucune entreprise.

Je m'explique. Je ne suis pas ce qu'on appelle un brillant sujet ni un pur produit de l'université française. Ardéchois, je suis fils d'un ancien ajusteur de Berliet et d'un professeur-adjoint d'E.P.S. Mes premières leçons d'histoire m'ont été données par mes grands-pères, l'instituteur laïcisateur qui me parlait des Camisards, le maréchal-ferrant qui m'a appris les chants de la Commune et enseigné l'amour des Communards. Aussi, bien qu'entré en khâgne à seize ans, j'étais au maquis à dix-sept: je n'ai demandé le bénéfice d'aucune des mesures prévues pour ceux qu'on appelait les "anciens combattants" pour des raisons qui peuvent sembler idiotes mais relèvent chez moi du souci de la cohérence. J'ai donc fait des études curieuses, maître d'internat, adjoint d'enseignement pendant des années dans des lieux aussi dépourvus de communications ou de bibliothèques que Nyons. J'ai réussi à décrocher une admissibilité à l'agreg (5e à l'écrit) et échoué à l'oral dans des conditions dont M. Baudel me disait récemment qu'il ne les oublierait sans doute pas. Je me suis alors lancé dans le syndicalisme (S.N.E.S.-F.E.N.) et j'ai même été permanent, mais précisément j'ai éprouvé alors le besoin pressant d'un vrai travail intellectuel et j'ai passé des années sur le livre, finalement écrit avec Témime sous le titre La Ré-

volution et la Guerre d'Espagne.

Devenu professeur certifié à Montereau, j'ai continué à écrire sans prétention sur les sujets qui me paraissaient mériter un éclairage que je n'avais pas trouvé et je pensais vivre ainsi jusqu'à la retraite. Un soir pourtant, M. Jobert, que j'avais eu comme professeur à Grenoble et à ~~à~~ qui me liait, je suis fier de le dire, une vieille amitié, me téléphonait pour me demander de venir à Grenoble pour être son assistant. Je n'avais jamais, même en rêve, envisagé d'enseigner en Faculté, mais un ami avait besoin de moi et j'étais tenté par les facilités pour travailler. Je n'avais que vingt-quatre heures pour répondre; j'ai répondu oui douze heures après, et me voilà à l'université. J'ignorais les règles du jeu, je les ai apprises. J'ai joué le jeu, inscrivant comme thèse le livre que je préparais sur l'Allemagne 18-23. J'ai eu beaucoup de difficultés, car les gouvernements de l'Est me tiennent, à juste titre sans doute, pour un adversaire politique et m'ont obstinément refusé les visas qui m'auraient permis d'accéder aux archives essentielles (J'ai réussi à vaincre une résistance identique du gouvernement des E.U., mais D.D.R. et U.R.S.S. sont restés fermes, le dernier maintenant même son "niet" quand le Quai d'Orsay m'avait placé en numéro 1, car j'étais le seul candidat à connaître le numéro des dossiers qu'il voulait dépouiller à l'Institut Marx(Engels). En dépit de toutes ces difficultés, j'ai abouti à une thèse qui n'était certainement pas géniale, mais qui en vaut bien d'autres. Elle a été déclarée "Très honorable" à l'unanimité d'un jury où se trouvaient, me semble-t-il, Annie Kriegel, Jacques Droz, Pierre Guillen, Pierre Naville, Alfred Grosser, Henri Lefebvre et, je crois, un autre dont le nom m'échappe, car je crois bien qu'ils étaient sept.

A la suite de cette soutenance, j'ai présenté mon dossier au C.C.U. J'ai été refusé sans explication. M. Pierre Léon, qui était mon ancien professeur et avait pour moi beaucoup d'amitié, m'a écrit pour me dire qu'il était scandalisé de cette décision qu'il estimait injuste (nous étions en 1972) et m'a conseillé d'écrire à M. Duroselle. J'ai donc écrit à M. Duroselle en lui demandant quoi faire, mais en lui indiquant aussi combien j'étais choqué que le C.C.U. ait statué sur la base d'un rapport de président de jury qui n'avait même pas été porté à la connaissance des membres de ce jury. En effet, ce rapport, au moins pour un lecteur averti, laissait entendre que la mention n'était pas tout à fait justifiée.

M. DUROSELLE m'a répondu que je me trompais, qu'"on" faisait de vrais reproches à ma thèse et pas seulement à cause du rapport, qu'on se reprochait surtout de n'avoir pas utilisé suffisamment les archives (!). Il m'assurait qu'on me demandait au C.C.U. de démontrer ma capacité à exploiter des archives et

que, me reconnaissant comme un spécialiste de Trotsky on me conseillait de me consacrer dans les années à venir à l'étude de Trotsky.

C'était clair. Et en outre, cela me plaisait. Depuis que le C.C.U. m'a fait par l'intermédiaire de M. Duroselle cette recommandation, j'ai découvert, et eu accès, à sept dépôts d'archives privées concernant Trotsky et le mouvement trotskyste dans le monde. J'ai été le premier historien à pénétrer dans la salle de la Bibliothèque du Collège de Harvard. J'y ai travaillé deux mois, identifié bien des documents "unidentified" par le catalogue et des centaines de correspondants et fait plus d'une découverte à travers ces documents. J'ai publié huit volumes d'OEuvres de Trotsky avec un appareil critique dont j'attends qu'on le critique, j'ai lancé une revue que j'alimente en articles qui apportent du nouveau (je vous joins à tout hasard un tiré à part). J'ai préparé aussi (après avoir obtenu l'accès aux papiers d'exil, aux archives du tribunal et à celles des affaires étrangères du Mexique) un petit livre sur l'assassinat de Trotsky qui est sous presse. Je pense à un Trotsky en exil qui sera mon dernier travail, pour mes dernières années, quand j'aurai tiré la substance des 17500 documents en cinq langues de ses "papiers d'exil". Ce travail, Monsieur le Président, mérite, je crois, quelque respect.

Dans le même temps, je crois d'ailleurs avoir été reconnu sinon en France, du moins à l'étranger, comme un spécialiste. J'ai présenté des communications et parfois ouvert le colloque à Montréal (U.D.M. et U.Q.A.M.), Mexico, Genève, Follonica, Barcelone et n'ai pas été rapporteur à Oklahoma seulement parce que le colloque a été supprimé à la dernière minute. J'ai effectué des missions d'enseignement de plusieurs mois, sur invitation bien entendu, à Mexico, Montréal, Caracas. J'ai été invité à faire des conférences à la demande des autorités des universités, Reading, L.S.E. de Londres, Marburg/Lahn, Bochum, Caracas, New Brunswick (USA), Jalapa, Sao Paulo, Campinas, Fondation Vargas à Rio. Je co-dirige des thèses de sciences politiques, je dirige même pour le compte de collègues qui me demandent ce service des thèses d'histoire qu'ils me sentent compétent - et seul compétent pour diriger alors qu'eux-mêmes ne le sont pas et le savent. J'ai eu plusieurs publications (sur les congrès de l'Internationale communiste) subventionnées par le C.N.R.S. Je bénéficie actuellement d'une R.C.P. en Histoire pour l'étude de l'oeuvre de Trotsky. Mais le C.C.U./C.S.C.U. a estimé pouvoir récuser l'opinion de la commission de spécialistes de Grenoble et refuser la proposition de l'Université des sciences sociales de Grenoble de transformer ma délégation de chargé d'enseignement. Et il n'a daigné m'en donner aucune raison.

C'est en effet une note de la direction des enseignements supérieurs qui m'a informé de ce refus, sans m'en indiquer la raison et en précisant que je pourrais bénéficier d'un renouvellement en tant que chargé d'enseignement jusqu'en 1985. Je continuerai donc jusqu'à ...59 ans à faire un travail de professeur sans en avoir ni les droits ni le salaire, après quoi, on me priera, à 60 ans, de revenir la tête haute aux T.D. et aux T.P. comme à mon arrivée ?

J'ose espérer que ceux qui ont pris cette décision se doutent que je continuerai à faire mon travail d'enseignant avec la conscience professionnelle qu'aucun adversaire politique ne s'est jamais risqué à contester. Mais tout de même, tout de même !

Monsieur le Président, j'ai cinquante-quatre ans. J'ai eu cinq enfants (dont l'un est professeur à Paris VII) et je suis grand-père depuis longtemps. Je ne suis donc pas un gamin qui attend une sucette. Je n'ai peur ni du C.C.U. ni de la mort. Mais je n'aime pas le mépris - et je suis prêt à le dire avec les mots qu'il faut. Tous mes collègues grenoblois sans exception, des dizaines de collègues étrangers, des centaines et plus d'étudiants de toutes générations me respectent et demeurent interdits, incrédules quand on leur dit que je ne "suis pas professeur". Que diraient-ils s'ils savaient que l'enseignant, que l'homme que je suis, est placé par le comité que vous présidez dans la situation humiliante de n'avoir aucune explication de la raison pour laquelle on l'estime indigne d'accéder au corps des professeurs ?

On me dit, monsieur le Président, que vous êtes homme de courage, de responsabilité et de justice. C'est possible et j'en fais le pari. Je vous demande de bien vouloir me faire connaître :

- 1) Les raisons invoquées au C.C.U./CS.C.U. pour rejeter la proposition de Grenoble de m'inscrire comme professeur. Il faudrait me convaincre qu'il ne s'agit pas d'une discrimination politique.
- 2) Une opinion autorisée sur ce qu'il me serait nécessaire de faire pour avoir à l'avenir une petite chance, au cas où le C.C.U. estimerait cette chance possible.
- 3) Les raisons pour lesquelles cette honorable institution a la prétention de juger des collègues comme moi sans même les entendre et de prendre des décisions sans appel sans avoir à les justifier.

Comprenez-moi bien, il est possible qu'en tant que président vous soyez démuné de tout moyen matériel d'aviser les collègues (j'ai été syndicaliste et j'apportais au ministère pour les séances de travail un chiffon pour dépoussiérer mon siège et mon coin de table, comme le faisaient d'ailleurs tous les inspecteurs généraux). Mais dans ce cas, vous ne devriez pas l'accepter.

J'estime avoir le droit de savoir pourquoi je suis traité de cette façon. J'estime aussi avoir le droit de dire qu'en me traitant ainsi, ce n'est pas moi seul qu'on maltraite.

Vous comprendrez très facilement qu'après avoir pris la responsabilité de vous écrire comme je viens de le faire,

je souhaite une réponse écrite. Cependant, si vous désirez me rencontrer, je ferai le voyage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués:

M. Nou